



RAPPORTS DES COMMISSIONS REGIONALES

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 NOVEMBRE 2023



**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

TABLE DES MATIERES

RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE	2
RAPPORT DE LA COMMISSION CLASSEMENT.....	6
RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION	7
RAPPORT DE LA COMMISSION DES CONFLITS SPORTIFS.....	8
RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT	10
RAPPORT DE LA COMMISSION HOMOLOGATION.....	14
RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES.....	16
RAPPORT DE LA COMMISSION DES LITIGES.....	24
RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE	27
RAPPORT DE LA COMMISSION PADEL ET BEACH TENNIS.....	29
RAPPORT DE LA COMMISSION PARATENNIS	35
RAPPORT DE LA COMMISSION POLE SOCIETAL.....	37
RAPPORT DE LA COMMISSION SENIORS.....	40
RAPPORT DE LA COMMISSION SENIORS PLUS	43
RAPPORT DE LA COMMISSION TENNIS ENTREPRISE	46
RAPPORT DE LA COMMISSION RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES	50

RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE

Membres de la commission :

Pierre-Marie GEFROY (Président), Jean Pierre BIWER, Alain CANDAS, Oualid CHEMEK, Dominique CHIVOT, Christophe FOURNIER, Hamed LADJMI, Emmanuel MAS, Isabelle MASSIET, Gérard OFFROY, Jonathan PALCZEWSKI, Georges REGNEAULT, Jérémy RYBARCZYK

• **Rapport du pôle Arbitrage :**

– Participation des officiels de l'arbitrage de la Ligue des Hauts-de-France :

Master 1000 Bercy : participation de Aurélie BRUYER et Arnaud ANTOLSKI en tant que Juges de ligne et Jérémy RYBARCZYK en tant que conseiller Technique.

CNGT : US Gravelines, CAT Creil, ASC Vivaise, TC Boulogne-sur-Mer, CTN Hazebrouck, La Raquette VA, TSB Valenciennes, TC Le Touquet.

Championnat de France hiver Pro A et Pro B (chaises et lignes).

Billie Jean King Cup : participation de 12 officiels arbitres et 1 conseiller technique.

Tournois Open de nombreux clubs de la Ligue.

Compétitions de Ligues : Finales du challenge Salier, Championnat par équipes jeunes, Championnats individuels, TMC.

Janvier 2023 U14 : Arbitrage des qualifications par des officiels issus de l'école d'arbitrage de juillet 2022.

Mars 2023 : Challenger de Lille.

Roland Garros 2023 : sélection de 13 officiels en tant que Juges de ligne et 2 en tant que membres du staff.

Championnats de France été ainsi que les rencontres de DQDN.

Coupe Davis Juniors Borotra.

De nombreux officiels de la Ligue ont également participé à des Challengers, ITF, ITF Juniors en tant qu'arbitres de chaise ou juges de lignes.

– Formation :

71 candidats inscrits à la formation A1 – 52 ont obtenu la qualification A1.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

Pour les autres candidats : arrêt de la formation en cours, certains n'ont pas finalisé la théorie.

2 candidats à la formation A2 mais qui n'ont pas été au bout de la formation (maladie et études).

– Ecole arbitrage :

Devant le succès des candidatures (69 reçues au 22 mai), le pôle Arbitrage a décidé de faire 3 écoles (juillet 2023, octobre 2023 et décembre 2023).

Se sont ajoutés à l'école d'arbitrage d'Amiens (21 et 22 octobre 2023) 5 jeunes du club de TCAM.

– TNJA :

4 jeunes de la Ligue ont officié au TNJA.

2 d'entre eux ayant effectué un très bon stage ont obtenu la qualification A2.

– Formation de niveau 3 :

Estelle CLERIN a obtenu la qualification d'arbitre A3 suite au stage réalisé en août à Roland Garros.

• **Rapport du pôle JAE :**

Nous-voici dans la deuxième année de fonctionnement du pôle JAE nouvelle mouture. Les membres de ce pôle sont :

- Jonathan PALCZEWSKI, responsable ;
- Gérard OFFROY, gestion des formations JAE ;
- Dominique CHIVOT MASSON et Jean-Pierre BIWER, désignations ;
- Christelle CAPLIEZ et Dominique REBOUCHE, membres

Jean JACQUEMONT et Georges REGNEAULT sont intervenus également régulièrement au titre des formations.

L'année a démarré avec les quelques désignations sur les Championnats de France Seniors + dans les clubs qui recevaient au fur et à mesure de leurs qualifications.

Est venue ensuite l'importante tâche de demande de disponibilités et de désignations sur les Championnats de France et de DQCF masculins et féminins. Hormis une défection liée à un souci de santé, toutes les rencontres de Championnats de France et de DQCF ont réussi à être couvertes et uniquement 5 rencontres de DQCF se sont jouées avec un JAE1 grâce à la dérogation obtenue pour la seconde année de suite.

Sur ces mêmes championnats se sont terminées les phases d'évaluation JAE2 dont l'épreuve théorique s'était déroulée en février.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

En ce qui concerne les résultats JAE1 et JAE2, en voici un petit condensé :

- 38 inscrits sur le JAE1. 20 sont admis et 18 ajournés. Le taux de réussite est de 53% néanmoins beaucoup de candidats n'ont pas passé l'examen car n'ont pas été au bout du lift ;
- 9 inscrits sur le JAE2. 8 admis et 1 ajournée qui n'était pas disponible sur les dates de passage pratique.

Est venu ensuite, le bilan formation et l'organisation des formations 2024. A été décidé de remettre des dates fixes pour les formations JAE1, car les formations au fil de l'eau ont été compliquées à gérer que ce soit du point de vue formateur ou du point de vue apprenants. Deux sessions seront organisées pour les JAE1 contre 1 pour les JAE2. Insistons sur ce point au vu des modifications des règlements pour les saisons à venir, une sensibilisation des clubs concernés a été effectuée conjointement avec le pôle arbitrage.

Un point également sur les niveaux 3. 3 candidats ont été retenus pour la Ligue et seul 1 ira à la partie pratique de cette fin d'année 2023. Nous avons d'ores et déjà représentés 3 candidats pour la session 2024.

La saison s'est terminée par la traditionnelle remise à jour des qualifications. Nous avons maintenu les qualifications en JAE2 du moment où il y avait à minima une rencontre de juge-arbitrée à un niveau minimal DQCF et pour les JAE1 s'il y avait à minima une rencontre de juge-arbitrée quel que soit le niveau. Nous démarrons donc la saison 2024 avec en qualifications actives 73 JAE1 et 81 JAE2.

- **Rapport du pôle JAT :**

- Résultats des examens JAT sur la saison 2023 :
JAT1 -> 80 candidats ont passé l'examen : 53 admis - 27 recalés ;
JAT2 -> 30 candidats ont passé l'examen : 17 admis - 13 recalés.

2 candidats de la Ligue ont obtenu la qualification JAT3 : Jonathan SALETA (Nord) et Simon VANOVERBEKE (Somme). Jonathan SALETA a obtenu dans le même temps la qualification FJAT3.

- Résultats des examens JAP sur la saison 2023 :
JAP1 -> 11 candidats ont passé l'examen : 9 admis - 2 recalés ;
JAP2 -> 8 candidats ont passé l'examen : 6 admis - 2 recalés.

Le pôle JAT a promu les formations JAT1 et JAT2 afin en particulier de réduire le nombre de juge-arbitres « prête nom », ce qui explique la forte hausse du nombre de candidats aux formations.

Les demandes de dérogation pour juge-arbitrer 2 tournois dont les dates se chevauchent sont désormais étudiées individuellement avec la Commission Homologations.

***Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023***

Au nom de la CRA, je tiens, pour conclure, à remercier Aurélie BRUYER pour tout le travail effectué avec qualité en tant que membre du pôle Arbitrage et responsable du secrétariat de la Commission et lui souhaiter une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions à la FFT.

Je remercie également les 3 responsables de pôle : Christophe FOURNIER (arbitrage), Jonathan PALCZEWSKI (JAE) et Emmanuel MAS (JAT) pour leur investissement sans faille au sein de leur pôle respectif.

Pierre-Marie GEFROY
**Président de la Commission
Arbitrage**

RAPPORT DE LA COMMISSION CLASSEMENT
--

Membres de la commission :

Philippe CALMUS (Président), Christelle CAPLIEZ, Céline GUILLAUME, Joël HIARD, Olivier KABAN, Georges REGNEAULT

L'année 2023 a été celle de la mise en œuvre du classement mensuel. Bien évidemment, il y a eu des petits problèmes d'adaptation à ce nouveau mode de calcul et nous avons dû répondre à de nombreuses questions et plus souvent à des inquiétudes.

Au-delà de cette mise en place, il y a eu une vraie révolution dans Ten'Up et dans la communication envers les licenciés sur le classement : on peut maintenant voir son bilan à la sortie de chaque classement avec des détails sur le calcul et simuler son classement sur les mois suivants. La prise en compte des résultats au jour du match permet une justesse qui n'existait pas auparavant.

Bien sûr, il est important que :

- Les juges arbitres saisissent à temps les matches ;
- Les demandes de reclassement pour les joueurs sous classés soient faites.

C'est ainsi que, avec les 5 délégués départementaux au classement, Céline GUILLAUME, Christelle CAPLIEZ, Joël HIARD, Georges REGNEAULT et Olivier KABAN, nous reclassons quotidiennement des joueurs « ND » (qui n'ont pas joué en compétition depuis au moins 5 ans et veulent rejouer) ou des joueurs qui sont sous-classés (2 échelons minimum).

Ces demandes peuvent se faire maintenant directement sur ADOC.

D'autres joueurs bénéficient aussi de mesures de reclassement :

- Les blocages maternité ;
- Les blocages universitaires pour les joueurs de haut niveau faisant des études à l'étranger ;
- Les joueurs ayant été blessés au moins 5 mois qui peuvent retrouver leur classement quand ils ont obtenu quelques résultats.

Nous vous souhaitons à tous une belle année sportive 2024.

Philippe CALMUS
**Président de la Commission
Classement**

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Membres de la commission :

Bernard SOUDANT (Président), Arnaud BOUCHEZ, Jérôme CAVORY, Jennifer DESCHEMAKER NOISSETTE, Marie DESPRES LONNET, Joël TABARY, Virginie VIGNON

Différents outils existent pour communiquer avec vous et vous aider à mieux communiquer :

- Le site internet constitue le centre de ressources pour les dirigeants et enseignants. L'objectif du nouveau site est aussi d'informer : compétitions, résultats, championnats, événements, animations, Centre de formation, emploi, mais aussi tous les amateurs de tennis au travers de deux rubriques : actus et événements.
- Le livret des tournois jeunes, en papier jusqu'à présent, a été intégré au site, permettant une recherche efficace par les filtres proposés et le téléchargement des recherches.
- Les pages Facebook et Instagram de la Ligue.
- Les emailings d'informations sont envoyés tous les mois aux dirigeants et correspondants sur la base des informations renseignées dans ADOC.
- Nous pouvons réaliser vos calicots et kakémonos à des prix imbattables et réaliser vos affiches en PDF à votre demande. Toutes les informations sont sur le site de la Ligue (je gère mon club - communication).
- L'annuaire numérique en page d'accueil du site est fait pour faciliter tous types de recherche au niveau régional ou départemental (clubs, dirigeants, contacts, élus, commissions, arbitres, salariés...).
- Ten'up, Proshop et les applications fédérales sont des outils au service des clubs et de la communauté des licenciés.
- Pour valoriser les activités et événements de vos clubs, le tournage de vidéos personnalisées a été mis en place. Après avoir renseigné une fiche dans la rubrique « gérer votre club - communication », notre prestataire viens réaliser le tournage. Vous pouvez ensuite utiliser la vidéo pour faire la promotion de votre club sur les réseaux sociaux et votre site.

**Bernard SOUDANT
Président de la Commission
Communication**

RAPPORT DE LA COMMISSION DES CONFLITS SPORTIFS

Membres de la commission :

Jean-Claude FOUBERT (Président), Richard BORE, Djohar IMMOUNI, Thérèse JACQUEMONT, Joël TABARY

Les règlements ont pour objet d'assurer le déroulement loyal de toute compétition dans le respect de l'éthique sportive.

La CRCS statue en premier ressort sur les contestations qui peuvent être formulée par mail, fax ou courrier (LRAR) relatives :

- Aux championnats départementaux et régionaux par équipes :
- À la qualification des joueurs à l'intérieur de la Ligue.

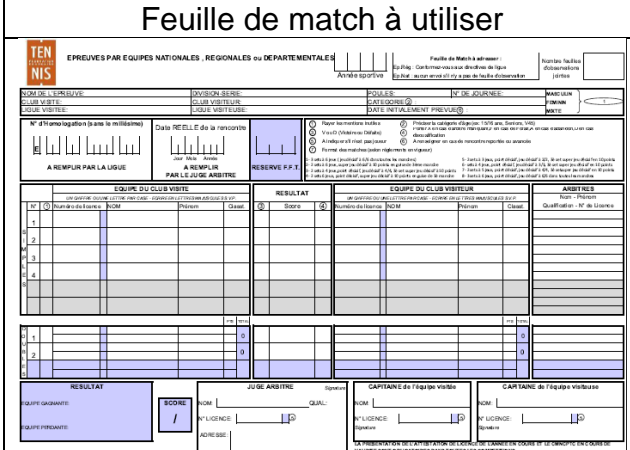
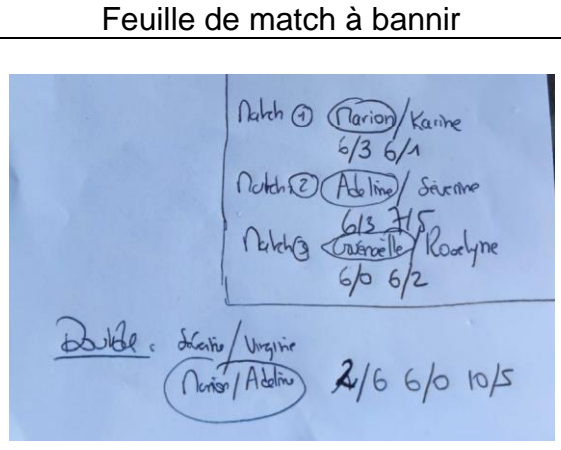
L'appel de la décision est possible devant la Commission Régionale des Litiges.

La majorité des rencontres se déroule sans juge-arbitre et arbitre sans aucun incident notable. Ce point est l'une des forces de notre sport, pas suffisamment mis en avant.

La saison 2023 se caractérise, comme la saison 2022, par un nombre anormal d'irrégularités au nombre desquelles :

- Non-respect des listes ;
- Des régressions de couleur de nombreux jeunes joueurs ;
- Le non-respect des dates limite de prise de la licence ;
- Le non-respect de la hiérarchie de classements à l'intérieur d'une équipe.

La feuille de match « papier » n'est pas « démodée ». Elle devrait toujours être renseignée avant la rencontre.

Feuille de match à utiliser	Feuille de match à bannir
	 <p style="font-size: small;"> Match ① Flarion / Karine 6/3 6/1 Match ② Adeline / Severine 6/3 7/5 Match ③ Gaëlle / Roalyne 6/0 6/2 Double : Séverine / Virginie / Auris / Adeline 2/6 6/0 10/5 </p>

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

- **Préalables à respecter pour le bon déroulement d'une rencontre :**

Contrôle des licences (valide pour la saison en cours et date de prise) et présentation de la fiche de composition d'une rencontre par équipes, permettrait de diminuer de manière significative le nombre de conflits et ... de déceptions.

- **Rappel de la procédure de saisine :**

Se référer à l'article 97 des Règlements Administratifs FFT.

Pour les épreuves par équipes, le juge-arbitre est saisi verbalement par le capitaine de l'équipe réclamante.

Sous peine d'irrecevabilité, l'objet et les motifs de la réclamation des capitaines et du juge-arbitre sont portés sur la feuille d'observation.

Toutefois, si le fait contraire aux règlements n'a pu être connu par le réclamant que postérieurement à la rencontre, la réclamation peut être formulée par mail ou fax, envoyé dans les 24 heures de cette découverte et confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception, l'une et l'autre adressées à la Commission des épreuves par équipes de la ligue ou de la Fédération suivant le cas.

Aucune réclamation n'est recevable au-delà d'un délai de 10 jours à compter du jour de la rencontre.

Jean-Claude FOUBERT
**Président de la Commission
Conflits Sportifs**

RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT

Membres de la commission :

Carole LECLERC (Présidente), Sylvie BOQUET, Jérôme CAVORY, Sylvie DAUVILLE, Michel DUHAMEL, Karine HALLAF, Alexandra MAUROY-PLOUVIER, Eric MONFORT, Corinne TATE, Dominique TRICOTEAUX, Virginie VIGNON, Carole WIEJOWSKI

Outre les actions de développement, la commission s'occupe du tennis scolaire et universitaire et du tennis féminin. L'objectif principal de la commission est de vous aider à développer vos clubs par des aides financières ou matérielles en relation avec la fidélisation et le recrutement des licenciés.

Pour vous aider dans la construction de vos projets en répondant à toutes vos questions, le Conseiller en Développement de vos départements respectifs vous présentera les actions départementales, régionales et nationales.

En plus des conseillers à votre disposition, tout est fait pour vous accompagner et vous soutenir dans la gestion et le développement de votre club au quotidien (formation des dirigeants, réunions de secteurs sur les grands thèmes, conseils juridiques et fiscaux).

- **Présentation de l'ensemble des aides mises en place et des actions qui se sont déroulées durant la saison 2022-2023 :**

Les aides se répartissent en 2 pôles :

- Les aides directes, en remplissant un formulaire directement accessible depuis le site internet de la ligue, elles permettent le soutien des clubs dans la mise en place d'actions orientées vers la pratique de tous les publics.
- Les aides équipements, en rencontrant votre Conseiller en Développement départemental et en remplissant un dossier, vous pouvez obtenir des aides pour l'aménagement de club house, la gestion et le contrôle d'accès automatisé aux courts, les gros projets d'aménagement.

Le projet de développement peut vous aider à réaliser des projets, ce dossier vous permet de faire un point sur votre club, son environnement et de réfléchir aux actions à mettre en place pour fidéliser ou recruter des licenciés sur plusieurs années.

Pour les dossiers équipements et les projets clubs, une convention précise les engagements club/ligue dans le cadre de la réalisation du projet et en spécifie les modalités.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

Au cours de la saison, 115 clubs ont bénéficié d'aides directes ou d'aides à l'équipement (hors Aide au Développement des Clubs et de la Pratique, financée par la FFT, qui a soutenu 22 clubs dans leurs projets d'équipements, pour un montant de 345 422€ consommés).

- **Aides directes :**

- **Soutien au tennis scolaire :** 42 clubs / 16 550€
Aisne 1, Nord 17, Oise 19, Pas de Calais 4, Somme 1
- **Aide à la structuration d'une école de Padel :** 3 clubs / 375€
Aisne 0, Nord 2, Oise 1, Pas de Calais 0, Somme 0
- **Création 1er TMC féminin (dames et ados) :** 5 clubs - 481€
Aisne 0, Nord 2, Oise 2, Pas de Calais 1, Somme 0
- **« Découverte » adultes :** 12 clubs – 3 600€
Aisne 2, Nord 8, Oise 2, Pas de Calais 0, Somme 0
- **Offre 4+2 Artengo/Ligue :** 39 clubs – 4 510€
Aisne 3, Nord 14, Oise 5, Pas de Calais 13, Somme 4

- **Kit Pédagogique (pour le programme « de la cour aux courts ») :**

Plusieurs dizaines d'enseignants formés dans le département du Nord et des dizaines de kits distribués : cette aide est désormais prise en charge par le département du Nord.

Plusieurs formations effectuées dans le Pas de Calais, et plusieurs kits distribués aux Conseillers pédagogiques de Circonscription.

Dans l'Oise, plusieurs enseignants ont été formés sur le programme « de la cour aux courts », adapté aux élèves des écoles primaires (du C.P. au CM2), et plusieurs kits pédagogiques ont été distribués aux enseignants de circonscriptions.

Le déploiement se poursuit et va continuer à s'étendre sur ces départements et sur les autres départements de la région.

- **Aides équipement :**

- Aménagement de club house : 13 clubs – 33 921€
Aisne 0, Nord 7, Oise 3, Pas de Calais 2, Somme 1
- Gestion et contrôle d'accès automatisé aux courts : 1 club – 1 000€
Aisne 0, Nord 0, Oise 0, Pas de Calais 0, Somme 1

Pour rappel, la construction de terrains de Padel, et la rénovation de courts sont désormais prises en charge (en partie) par la FFT dans le cadre de l'ADCP, c'est pourquoi les aides « équipement » de la Ligue sont inférieures aux saisons précédentes.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

- **Projets pouvant être aidés dans le cadre de l'ADCP :**

- Structures couvertes (tennis et/ou padel - extension, construction et réhabilitation) ;
- Espaces de vie (création / agrandissement) ;
- Padel (création et structure semi-couverte) ;
- Beach tennis (création) ;
- Terre battue traditionnelle (création / rénovation) ;
- Terre artificielle, gazon synthétique et moquette (création / transformation de terrains existants en dur) ;
- Terrains en dur : résine (création / rénovation) et béton poreux (rénovation).

- **Visites de clubs :**

Les Conseillers en Développement sont à votre disposition pour vous aider dans toutes les missions de vos clubs. 143 visites ont été réalisées en 2022/2023 pour 110 clubs.

Dans vos missions d'employeur, le Cosmos (Conseil social du mouvement sportif) met gratuitement à votre disposition des conseillers juridiques vous apportant tous les conseils et répondant à toutes vos questions sur les contrats de travail, la relation salariée, la gestion du temps de travail, le contrôle URSSAF. La fédération prend en charge l'adhésion annuelle.

Céline Stoeffler, juriste et salariée de la Ligue, est également à votre disposition pour tout conseil relatif aux ressources humaines, au droit du travail, au droit des associations, etc.

Une hotline (mise en place par la FFT) est désormais accessible directement par téléphone pour tous les problèmes techniques rencontrés par les clubs sur l'outil de gestion ADOC.

- **Tennis scolaire :**

Plus de 8000 jeunes sont accueillis dans les clubs de la ligue organisant des cycles destinés à faire découvrir le tennis aux enfants des classes primaires.

- **Tennis scolaire – Programme « de la cour aux courts », destiné aux élèves de maternelle initialement et désormais étendu aux classes primaires :**

Les enseignants de l'éducation nationale sont formés par des enseignants D.E. désignés par la Ligue, car formés à cette pratique spécifique, et sont dotés d'un kit pédagogique et de séances visuelles diffusées par le réseau Canopé, leur permettant de faire jouer les enfants au tennis, toute l'année dans la cour de l'école.

Ce programme est déjà bien implanté dans le département du Nord et du Pas de Calais, et s'est déployé cette saison dans le département de l'Oise.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

- **Tennis féminin :**

Le samedi 13 mai a eu lieu à Doullens la 2ème finale régionale des raquettes Ados : 49 équipes étaient engagées dans les départements cette saison (contre 24 en 2022), et 6 équipes se sont rencontrées pour déterminer l'équipe qualifiée pour la finale nationale (l'entente entre l'ASPTT Amiens et Bray-sur-Somme (80) s'est qualifiée pour la finale nationale des 17 et 18 juin à Dinard).

Le dimanche 25 juin a eu lieu à Marcq-en-Barœul la finale régionale des raquettes FFT Dames : 77 équipes se sont engagées dans les départements cette saison (contre 93 en 2022), et 8 équipes se sont rencontrées pour déterminer les 3 équipes qualifiées pour la finale nationale (l'entente Corbie/Rosières En Santerre (80), Longueau (80), et Guise (02) se sont retrouvées à Saint Malo les 22, 23 et 24 septembre pour disputer la finale nationale).

- **Tennis Tour :**

Cette animation itinérante de promotion du tennis est reprise par les départements cette saison.

Toute l'équipe développement, élus et permanents, est à votre service pour vous accompagner dans vos missions de dirigeants, et vous souhaite une excellente saison tennistique et sportive.

Carole LECLERC
**Présidente de la Commission
Développement**

RAPPORT DE LA COMMISSION HOMOLOGATION

Membres de la commission :

Patrick DEVILLERS (Président), Richard BORE, Dominique CHIVOT, Jean-Claude FOUBERT, Laurence HAVARD, Lucie HOREN, Antoine SUEUR

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,

Je remercie vivement les clubs qui ont enregistré dans ADOC leurs demandes d'homologations pendant la période de saisie principale, qui pour rappel se terminait le 10 juillet 2023, c'est important car cela facilite le travail d'harmonisation nécessaire à la réussite du calendrier de vos tournois.

• **Petit rappel concernant les demandes d'homologations spécifiques :**

- Tournois internes : possibilité de les saisir dans ADOC tout au long de l'année ;
- Tournois Galaxie Tennis 8/10 ans : possibilité de les saisir dans ADOC tout au long de l'année si validation du CST des Comités concernés ;
- TMC Dames et Messieurs : une période de saisie sera ouverte de fin décembre à mi-janvier 2023 pour les demandes d'homologations de février à aout 2024 pour les clubs qui n'ont pas atteint le quota fixé pour la saison 2024. Pour ces derniers, merci de respecter le Cahier des Charges téléchargeable sur le site de la Ligue.

Vous trouverez ci-dessous les chiffres distinctifs concernant les homologations de tournois des années précédentes ainsi qu'une projection de celles de 2024 au 12 octobre 2023.

Saisies sur Adoc	Commission Homologations							Nb Au 12 10 2023 et Ecart	
	Catégories de tournois	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2023	Dif 2023/2022
Mai - Juin - Juillet	Tournoi Hors Catégorie	11	14	11	11	12	14	14	0
	Tournoi 1ère Catégorie	14	23	24	21	21	24	25	1
	Tournoi 2ème Catégorie	49	44	43	47	45	47	46	-1
	Tournoi 3ème Catégorie	281	335	354	331	307	323	306	-17
	Format Court Adulte	5	5	2	10	14	9	6	-3
	Tournoi Vert Adultes		1						0
	Tournoi Jeunes 11/18 ans	287	257	257	287	320	301	240	-61
	Tournoi Vert Jeunes 11/18 ans		3	2	42	53	59	53	-6
	S/Total	647	682	693	749	772	777	690	-87
Annuelles Sauf TMC & Galaxies sur 2 Periodes	Challenges Nationaux TMC Dames					4	0	0	0
	TMC Dames	63	83	108	87	154	174	76	-98
	TMC Messieurs	30	61	119	136	202	215	105	-110
	Tournoi Interne	212	229	184	127	211	250	108	-142
	Tournoi Galaxie Tennis 8/10 ans	138	258	281	366	366	353	313	-40
	TMC Fédéral Catégorie 2 Jaune		5	4	2	4	3	2	-1
	TMC Fédéral Catégorie 2 Orange	2	1	2		1	3		-3
	TMC Fédéral Catégorie 2 Vert			1		2	3	2	-1
S/Total	445	637	699	718	944	1001	606	-395	
Total général	1092	1319	1392	1467	1716	1778	1296	-482	

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

Au 12/10/2023, le nombre de demandes d'homologations est de 1296. A noter une diminution sensible des Tournois Jeunes 11/18 ans. Concernant les Tournois Galaxie 8/10 ans et les TMC Dames et Messieurs, nous verrons bien si la seconde période de saisie confortera le nombre de tournois de l'an dernier !

- **Quelques rappels concernant le juge-arbitrage :**

Le juge-arbitre que vous avez choisi doit avoir la qualification requise, être en activité, et officier réellement sur le tournoi. Nous vous rappelons qu'en vertu des Règlements Sportifs de la FFT il ne peut pas être juge-arbitre sur deux tournois ou plus qui se chevauchent, même partiellement, dans des clubs différents.

Une fois la demande d'homologation saisie et validée dans ADOC, le juge-arbitre reçoit par mail le lien pour accepter, sur son AEI, d'officier sur le tournoi ou non. Il est nécessaire de le faire au plus vite pour que la Ligue puisse valider l'homologation.

Concernant la clôture des tournois, elle doit intervenir au plus tard dans les 4 jours qui suivent la fin du tournoi.

Je remercie les membres de la commission pour leur investissement, et nous restons à votre écoute afin d'améliorer la participation, la qualité et la réussite de vos tournois. Merci également à Madame Catherine DUCHATELET qui assure le secrétariat de cette Commission.

Patrick DEVILLERS
**Président de la Commission
Homologation**

RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES

Membres de la commission :

Michel DUTRY (Président), Christelle CAPLIEZ, Sylvie DAUVILLE, Chantal FIOLET, Christian LAPORTE, Carole LECLERC, Maxime LEFORT, Jonathan PALCZEWSKI, Roger RAWART, Dominique REBOUCHÉ, Pascal VERMEERSCH

Merci à chacun des bénévoles de la commission d'avoir, à différents titres et niveaux, participé à la mise en œuvre des compétitions concernant les jeunes garçons et filles de notre ligue. Que ce soit dans la préparation, au niveau départemental ou de leur participation directe au niveau régional (juge-arbitrage ou autres tâches) je les en remercie et réaffirme ma conviction que le bénévolat est un élément indispensable et hautement respectable de notre sport.

Merci aussi aux professionnels de l'ETR qui ont mis en œuvre la politique fédérale dans les domaines de la formation, du parcours « accession au haut niveau » et qui ont accompagné sur les lieux de compétition nos jeunes en France et à l'international lors de la saison écoulée :

- Les CTR : Jacques BOUCHER le coordonnateur, Frederic JONAS en charge des U12, Éric QUILLET responsable U14 et du CFE à Amiens et dans les structures associées ;
- Les CST : Nastasia BOITIER-LEGOURD pour le Pas de Calais, Christophe RENARD pour l'Aisne, Thomas RIU et Laurent TAUFOR pour le Nord, Marc GINFRAY pour l'Oise et Arnaud LE CLOEREC pour la Somme ;
- Les entraîneurs du CFE et dans les structures associées : Camille FUSI, Benjamin KOSIR, Alexandre LANDTSHEERE (vacataire).

• **Finales régionales interclubs 11/12 ans :**

Filles : TC Boulogne-sur-Mer (5^{ème} aux Championnats de France)

Garçons : OSM Lommois

• **Finales Championnats Régionaux Individuels Jeunes :**

9 ans filles : ELOY Philippine (TC Marcq-en-Barœul) bat VANDEPUTTE Lilou (TC Saint Saulve)

9 ans garçons : NAGY Arthur (US Dunkerque) bat FERNANDES Raphael (TC Bornel)

10 ans filles : DERUYTERE Clara (TC Saint Saulve) bat BLONDEEL Lila (OSM Lommois)

10 ans garçons : COMPAGNON Gaspard (La Raquette VA) bat BAGI Goran (TC Phalempin)

11/12 ans filles : SCIACALUGA Lou (TC Saint Omer) bat DEPRESZ Marie (TC Berck)

11/12 ans garçons : AZZAZ Zakaria (RC Arras) bat DESTAPPE Maxence (Beauvais OT)

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

13/14 ans filles : SPINDLER Lou-Anne (TC Chantilly) bat NOUVION HOUSSE Emma (TC Villeneuve Saint Germain)

13/14 ans garçons : RIU Martin (La Raquette VA) bat LESTIR Eliot (La Raquette VA)

15/16 ans filles : MYATOVIC Julie (FOS VA) bat VANDEKERKHOVE Ines (AS Étaples)

15/16 ans garçons : DELATTRE Grégoire (TC Trith Saint léger) bat LEVEAU Maxime (TC Anzin)

17/18 ans filles : PSONKA Jade (TS Albert) bat BOREZ Lou (TS Albert)

17/18 ans garçons : LESTIR Loan (La Raquette VA) bat DEMONCHY Simon (Béthune AT)

- **Championnats de France :**

12 ans filles : SCIALUGA Lou (finale)

12 ans garçons : AZZAZ Zakaria (quart de finale)

13/14 ans garçons : RIU Martin (quart de finale)

15/16 ans filles : MYATOVIC Julie (quart de finale)

17/18 ans filles : PSONKA Jade (quart de finale)

17/18 ans garçons : LESTIR Loan (demi-finale)

- **Finales Régionales Interclubs Jeunes :**

9/10 ans mixte : TC Moreuillois bat TC Boulogne-sur-Mer

13/14 ans filles : TC Albert bat AC Cambrai

13/14 ans garçons : TC Villeneuve Saint Germain bat TS Albert

15/16 ans filles : ES Arques seul qualifié départemental

15/16 ans garçons : AC Cambrai bat TC Saint Omer

17/18 ans filles : Amiens AC bat TC Vexin Thelle

17/18 ans garçons : AC Clermont bat Béthune AT

- **Challenge Ollivier :**

Catégorie 1 (- 200 licenciés) : TC Noyelles-Godault

Catégorie 2 (200 à 350 licenciés) : TC Villeneuve Saint Germain

Catégorie 3 (+ 350 licenciés) : RC Arras

- **Challenge Salier :**

11/12 ans filles : ANDRIEUX Julia (TC Houdain)

11/12 ans garçons : VARRAS Louis (RC Arras)

13/14 ans filles : THERIEZ Léa (TC Le Touquet)

13/14 ans garçons : COOREN Sam (US Tourcoing)

15/18 ans filles : PONTHEU Sandra (STC Calais)

15/18 ans garçons : BELOT Axel (La Raquette VA)

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

• **Challenges nationaux par équipes 9 ans, 10 ans et 11 ans :**

- Challenge national par équipes 9 ans :

	Filles	Garçons
Limoges (Octobre/Novembre)	3 ^{ème}	Phase qualificative
Balma (Mars)	Vainqueur	Phase qualificative
Montauban (Juillet)	5 ^{ème}	Phase qualificative

ELOY Philippine (TC Marcq-en-Barœul)	FERNANDES Raphael (TC Bornel)
VANDEPUTTE Lilou (TC Saint Saulve)	NAGY Artur (US Dunkerque)
MARIVAL Aubane (TC Saint Quentin)	EL FATOUHI Othman (TC Ronchin)
	GOMMEAUX Pierre (RC Arras)

- Challenge national par équipes 10 ans :

	Filles	Garçons
Mulhouse	Vainqueur	Phase Qualificative
Blois	4 ^{ème}	11 ^{ème}

BLONDEEL Lila (OSM Lommois)	COMPAGNON Gaspard (La Raquette VA)
DERUYTERE Clara (TC Saint Saulve)	BAGI Goran (TC Phalempin)
VIEIRA Cathy (TC Méru)	DESCHAMPS Martin (OSM Lommois)
SCIACALUGA Zoé (ES Arques)	LIEVIN Raphael (US Dunkerque)

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

FLORENT Léanne (TC Wattlelos)	CHAMPAGNE Maxence (TC Liévin)
RAMOS Margaux (TC Chauny)	CUGNOT Aixandre (TSB Valenciennes)
	MOKRANI Isaac (US Dunkerque)

- Challenge national par équipes 11 ans :

	Filles	Garçons
Blois	6 ^{ème}	6 ^{ème}

SALAMON Julia (TC Harnes)	VIEIRA Lucas (TC Méru)
PICHERY Eve (TC Boulogne-sur-Mer)	COUSIN Ernest (TC Le Touquet)
MOUFID Jeanne (US Dunkerque)	LAMANDIN Harry (AS Cucq)
ANDRIEUX Julia (TC Houdain)	

La Direction Technique Nationale (DTN : Nicolas ESCUDE) a rappelé les grandes orientations de sa politique sportive (Projet de Performance Fédéral 2022-2025) lors de l'étape du Tour de France à Arras le 6 décembre 2022.

L'Equipe Technique Régionale et la Commission Jeunes se sont appliquées à transcrire au niveau régional les orientations des filières de formation de la DTN :

- (Re)orienter la quasi-totalité des missions de l'ETR sur les 14 ans et moins ;
- Elargir la base des compétiteurs 10 ans et moins ;
- Détecter et proposer une formation de qualité aux 10 ans et moins présentant des aptitudes remarquables ;
- Porter une attention particulière aux filles 9 ans et moins de manière à fidéliser autant que possible ce public de compétitrices ;
- Reconnaître, accompagner et valoriser les clubs et les enseignants formateurs ;
- Structurer de manière très qualitative le « pôle régional » désormais nommé CFE (Centre d'Entraînement Fédéral) 10-14 ans de manière à pouvoir proposer des intégrations en « Pôle France » (à partir de 13 ans) puis au Centre National d'Entraînement. ;

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

- Maintenir les projets associés 15 ans et plus (entre clubs et Ligue), le CRE (Centre Régional d'Entraînement 15-18 ans) et le travail en synergie avec les structures privées ;
- Développer une approche plus holistique (préparation mentale, physique, suivi médical...) de la préparation du jeune compétiteur.

Enfin nous avons finalisé le processus de la réorganisation des ETR en proposant collectivement une structuration répondant aux directives fédérales pour aborder cette nouvelle saison 2024 :

- 1 Directeur de la Performance : Frédéric JONAS (CTR) ;
- 5 Coordonnateurs régionaux : Formation de cadres, Ecole de Tennis et Clubs formateurs : Jacques BOUCHER (CTR) ;
- Programme 10 ans et moins : Frédéric JONAS (CTR) ;
- CFE et projets associés (10 ans et plus) : Eric QUILLET (CTR) ;
- CRE (15-18 ans) et CNUT : Camille FUSI (Entraîneur Ligue) ;
- La compétition : Marc GINFRAY (CST Oise) ;

Ces coordonnateurs ont des relations étroites avec les responsables fédéraux de leur thématique ainsi qu'avec les membres de l'ETR qui sont eux-mêmes référents régionaux de catégories d'âges et de missions spécifiques. Il s'agit donc d'une organisation transversale avec des responsabilités partagées.

- **En direction des 10 ans et moins :**

Il s'agit du domaine d'actions privilégié des Conseillers Sportifs Territoriaux (6 CST pour 5 départements) qui réalisent un travail de terrain essentiel, en lien avec les enseignants de clubs, pour « initier » la filière de formation.

Les moments de détection réalisés par les CST ont vu environ 25 % des clubs présenter des enfants de 6 à 8 ans. Plusieurs centaines d'enfants sur l'ensemble des 5 départements ont participé. La détection est un processus sur plusieurs années pour le jeune joueur, le plus important étant la synergie avec laquelle le CST peut travailler avec certains enseignants de clubs, avec les mêmes objectifs de formation.

Bravo aux binômes enseignant/président qui se structurent pour proposer des séquences de qualité chez les 4-8 ans !

41 enfants de moins de 10 ans ont pu bénéficier de bourses régionales d'entraînement individuel dispensées par l'enseignant du club, pour un budget total d'environ 25 000 euros.

Les clubs de ces enfants qui se structurent de manière à pérenniser leurs résultats chez les moins de 10 ans (détectés en interne au club, entraînements proposés à leur élite 6-10 ans, organisation de compétitions de format Rouge, Orange et Vert...) sont labélisés clubs formateurs « AVENIR » (si un boursier en U8 ou 9/10) ou « ESPOIR » (si un boursier U8 et un 9/10 ans).

Les 25 clubs « Avenir » ont touché une subvention de 500 euros, les 3 clubs « Espoir » 1000 euros pour les encourager dans leurs efforts de formation. A noter la

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

participation financière des Comités Départementaux sur cette action. 28 clubs labélisés pour un budget total de 15 500 euros pour ce programme régional.

En parallèle au programme régional clubs formateurs, La FFT a enclenché un « Challenge club/enseignants formateurs » qui a permis de récompenser 26 enseignants et autant de clubs afin d'entretenir la motivation et l'investissement de ces derniers dans la formation des 10 ans et moins d'un niveau régional. La Ligue a abondé de 4000 euros supplémentaires ce programme.

Gageons qu'avec le programme « Ecole de Tennis / Galaxie + et clubs Formateurs U10 2024 » dans lequel toutes les bonnes volontés et investissements sur l'avenir de nos jeunes compétiteurs sont les bienvenus, la relève de nos meilleurs compétiteurs sera assurée.

Jacques BOUCHER, Coordonnateur de ce programme pour cette nouvelle saison 2024 continue la dynamique enclenchée lors de la saison 2023 et nous espérons multiplier le nombre de clubs concernés.

La FFT imagine un système dans lequel le champion de demain peut sortir de n'importe quel club, aussi la structuration des clubs à la base de cette filière est primordiale pour que ce système soit « solide ».

Les CST dispensent leurs entraînements sur certains de ces enfants et les accompagnent parfois sur des stages nationaux en plus des regroupements et stages régionaux.

La préparation Physique (stages/ mercredi à Marcq-en-Barœul) et l'accompagnement des parents par une psychologue du sport (réunion sur l'approche de la compétition chez le jeunes compétiteurs) furent très appréciés.

Les Coupes d'Hiver 7-8 ans, d'Eté 6-7 ans, les rencontres inter-départements 8 ans ont été une première marche de compétitions qui amène ensuite les enfants aux tournois individuels puis aux championnats départementaux, régionaux et pour certains aux compétitions nationales (challenges par équipes et tournois nationaux 9,10 et 11 ans)

Notons également en ce qui concerne la compétition, l'accompagnement humain et financier (14 400 euros) de la Ligue sur 11 TMC fédéraux U10 et U12 organisés par certains clubs pour réunir les meilleurs de la catégorie d'âge de quelques ligues limitrophes afin de se confronter. La compétition étant outil de progression et source de motivation.

Nous sommes néanmoins encore inférieurs de 4 points par rapport à la moyenne nationale des compétiteurs 8/10 ans ayant réalisé au moins un match en 2023 (14% de nos 8-10 ans contre 18% au niveau national). Chez les filles compétitrices de 10 ans ayant fait 1 match nous sommes également de 4 points sous la moyenne nationale (11,5% de nos licenciées 10 ans contre 15,5% au niveau national). Un effort particulier sera fait cette saison sur ces axes de progression.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

Nous nous félicitons qu'en matière de politique sportive en direction des 10 ans et moins, les Comités Départementaux mènent des actions de proximité en parfaite complémentarité et harmonie des actions régionales.

- **En direction des 10/14 ans :**

Le Centre Fédéral d'Entraînement (10-14 ans) pour la Ligue des-Hauts-de-France est basé à Amiens avec une possibilité de pension complète pour les collégiens concernés.

Sous la coordination d'Éric QUILLET, la qualité de l'encadrement des entraîneurs de Ligue des Hauts-de-France et du préparateur physique a été reconnue au niveau fédéral avec des volumes et des contenus adaptés pour l'accession au Haut niveau.

Ceci dans le but d'intégrer des structures fédérales par la suite comme par exemple Ninon CARPENTIER (13 ans du club du TC Viry Noureuil) pensionnaire de la nouvelle filière féminine du Pôle France de Poitiers mise en place par la FFT cette saison 2023.

La qualité du CFE ne cesse de s'améliorer (salle de préparation physique, préparateur physique, préparateur mental, stages inter CFE, etc.).

Les enfants présents dans la structure CFE d'Amiens pour la saison 2023 : Leo DESCHAMPS (2011 OSM Lommois), Zakaria AZZAZ (2011 RC Arras), Célestine GUILBERT (2011 TSB Valenciennes), Martin RIU (2009 La Raquette VA).

En parallèle à ce groupe une dizaine de joueurs de 11 à 14 ans faisaient partie du CFE sur une organisation décentralisée (Antenne de Marcq-en-Barœul et dans les Comités Départementaux) avec des entraînements dispensés par les membres de l'ETR (de 1 à 3 « blocs » par semaine) en complément des clubs.

Les enfants du CFE 10-14 ans sont identifiés selon des grilles de niveau national, des projets, un potentiel solide et dans tous les cas des adaptations scolaires permettant de mener le double projet (scolaire et sportif).

- **En direction des 15/18 ans :**

Le Centre Régional d'Entraînement 15-18 sur les sites d'Amiens et Marcq-en-Barœul, en synergie intéressante avec une structure privée pour les entraînements ou la compétition (tourné en Tunisie) était composé de : Thessy NTONDELE ZINGA (2006 TC Ronchin), Grégoire DELATTRE (2007 TC Trith Saint Léger) Maxime LEVAUX (2007 TC Anzin), Thomas DUFURETS (2007 TC Somain).

Notons le suivi des projets associés de Thessy NTONDELE ZINGA (TC Ronchin) et Loan LESTIR (2005 La Raquette VA) qui ont bénéficié d'aides fédérales pour soutenir leur projet.

Pour compléter l'accompagnement pédagogique et humain (entraînement et suivis de l'ETR), 25 joueurs de 11 à 18 ans de la Ligue des Hauts-de-France ont été

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

soutenus financièrement (entre les bourses 11-12 ans et les aides aux entraînements et aux déplacements en compétitions) pour un budget total de 48 000 euros (de 1000 à 5000 euros par joueur).

Soulignons enfin l'investissement important des membres de l'ETR sur les accompagnements en compétitions et stages. Sur l'ensemble de la filière 8-18 ans ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de tournois et une quinzaine de stages extérieurs à la région qu'il a fallu encadrer. Ce qui représente en moyenne par cadre technique 35 à 40 jours en déplacement sur la saison.

La Commission Jeunes peut compter sur la Commission Médicale et nous remercions chaleureusement les Docteurs Patrick GAUTHIER et Agathe MACAREZ pour leur disponibilité, notamment pour le suivi des listés ministériels.

Joueurs listés ministériels en 2023 :

FILS	Arthur	M	12/06/2004	Relève
SCIACALUGA	Lou	F	16/03/2011	Relève
CARPENTIER	Ninon	F	12/06/2010	Espoirs
ATMANE	Térence	M	09/01/2002	Collectifs nationaux
AZZAZ	Zakaria	M	31/01/2011	Collectifs nationaux
DEPREZ	Marie	F	07/02/2011	Collectifs nationaux
DEQUIDT	Océane	F	04/10/2010	Collectifs nationaux
DESCHAMPS	Leo	M	01/02/2011	Collectifs nationaux
DESTAPPE	Maxence	M	19/01/2011	Collectifs nationaux
GUILBERT	Célestine	F	13/10/2011	Collectifs nationaux
LESTIENNE	Constant	M	23/05/1992	Collectifs nationaux
LESTIR	Loan	M	02/09/2005	Collectifs nationaux
NOUVIAN HOUSSE	Emma	F	01/02/2010	Collectifs nationaux
RENONCOURT	Noah	M	11/10/2011	Collectifs nationaux
RIU	Martin	M	17/03/2009	Collectifs nationaux

Michel DUTRY
**Président de la Commission
Jeunes**

RAPPORT DE LA COMMISSION DES LITIGES

Membres de la commission :

Philippe PRIEUR (Président), Jean-Claude BESINGUE, Jacques BESMOND, Jean BOUCHER, Alain BREMENT, Léo COCHEZ, Hervé DELARU, Jean-Charles LAGARDE, Claude PITKOWSKI

Tout d'abord, la Commission Régionale des Litiges tient à remercier Monsieur Alain DE KERMERCHOU, son Président de 2018 à 2023, pour son implication et son expertise dans les affaires présentées.

Au cours de la saison 2022-2023, la Commission Régionale des Litiges s'est réunie en séance de jugement à 7 reprises (22 novembre 2022, 20 décembre 2022, 21 février 2023, 3 mars 2023, 11 avril 2023, 16 mai 2023 et 20 juillet 2023).

- **Elle a examiné 14 affaires :**

- 6 relatives à des appels de décisions de la Commission Régionale des Conflits Sportifs.
- 8 relatives à des comportements de licenciés lors de tournois ou de rencontres par équipes.

- **Origine des saisines :**

- 6 par des clubs en appels de décisions de la Commission régionale des Conflits sportifs.
- 7 par des juges arbitres de tournois.
- 1 par le Président de la Commission Régionale des Conflits Sportifs.

- **Décisions prises :**

- 3 confirmations d'une décision de la Commission Régionale des Conflits Sportifs.
- 1 dispense de toute sanction.
- 3 infirmations de décision de la CRCS.
- 1 blâme.
- 6 suspensions de compétitions individuelles et par équipes sur l'ensemble du territoire national allant de 2 mois avec sursis jusqu'à 1 an assortis de 6 mois de sursis.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

• **Quelques rappels :**

La Commission des Litiges ne peut être saisie que par un nombre limité de personnes ou organisations (réf : statuts et règlements FFT 2024 art 98 page 84) :

- Le Président de la FFT.
- Le Président de la Ligue.
- Le Président du Comité départemental.
- Le Président de la Commission des Conflits sportifs.
- Le Comité de tournoi ou de championnat.
- Les juges-arbitres.
- Le médecin coordonnateur (cas spécifié dans les règlements médicaux).
- Le Président de la Commission d'éthique.
- Le délégué intégrité sportive de la FFT pour les seuls cas visés aux articles 132 et 132 bis page 101 des Règlements Administratifs.
- Le Président de la Commission Fédérale de Surveillance des Opérations Electorales ou de la Commission Régionale des Litiges dans le seul cas de contrôle et validation de l'utilisation, par les listes candidates, des prestations décidées par le Comité exécutif de la FFT ou du CD de Ligue ou des CD des Comités Départementaux (art 18-2 des statuts et 44-9 des Règlements Administratifs).

Concernant les affaires de comportements et pour permettre à la Commission Régionale des Litiges de prendre des décisions sans ambiguïté et doute possible, il est rappelé l'importance dans la saisine :

- D'énoncer précisément les mots prononcés et/ou les gestes effectués.
- De l'étayer autant que possible avec des témoignages, voir des photos, etc. Dans le cas contraire le risque est de se retrouver devant une situation de la parole de l'un contre la parole de l'autre.

Les arbitres et juges arbitres ne doivent pas oublier qu'avant de saisir la Commission Régionale des Litiges, ils ont la possibilité d'appliquer certaines sanctions.

Concernant les individus, la Commission a pour vocation de sanctionner tout acte antisportif, déloyal, discourtois, contraire à l'éthique sportive et au respect de l'adversaire.

***Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023***

Pour terminer, il est rappelé que la Commission Régionale des Litiges traite en dernier ressort l'appel des décisions de la Commission Régionale des Conflits Sportifs relatives aux Championnats régionaux et départementaux par équipes.

Pour autant, la Commission n'a pas pour mission d'entendre les contestations relatives aux règlement sportifs des épreuves, compétence dévolue aux commissions en charge de ladite compétition.

Philippe PRIEUR
**Président de la Commission
Des Litiges**

RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE
--

Membres de la commission :

Patrick GAUTHIER (Président), Vincent DEBERDT, Emmanuel DERENNE, Maxime DUBOIS, Didier LECLERE, Agathe MACAREZ, Floriane PERROT, Aymeric RENARD, Dominique VAREA

La commission médicale s'est réunie deux fois durant la saison 2022-2023 dans le but de suivre collectivement l'ensemble des sportifs de haut niveau. L'organisation des consultations médicales et, l'élaboration des bilans individualisés des joueurs listés sportifs de Haut-Niveau et des jeunes d'un niveau inter-régional / national / international ont été assurés par les équipes de médecins / thérapeutes de la commission régionale médicale.

• **15 joueurs sont identifiés sur liste ministérielle de Haut Niveau (12 ans et +) :**

- Catégorie « Relève » : Arthur FILS (TC Clermontois), Lou SCIACALUGA (TC Saint Omer).
- Catégorie « Collectif National » : Terence ATMANE (TC Boulogne -sur-mer), Zakaria AZZAZ (RC Arras), Marie DEPRESZ (TC Berck), Océane DEQUIDT (CTN Hazebrouck), Léo DESCHAMPS (OSM Lomme), Maxence DESTAPPE (BOT Beauvais), Célestine GUILBERT (TSB Valenciennes), Constant LESTIENNE (TC Loon Plage), Loan LESTIR (La Raquette de Villeneuve d'Ascq), Fabrice MARTIN (St Amand), Emma NOUVIAN HOUSSE (Villeneuve Saint Germain TC), Noah RENONCOURT (TC Tétéghem), Martin RIU (La Raquette de Villeneuve d'Ascq) ;
- Catégorie « Espoir » : Ninon CARPENTIER (Viry Noureuil TC).

• **11 joueurs non listés mais suivis par l'ETR (12-18 ans) :**

- Maxime LEVEAUX (TC Anzin), Jules CABY (Hem TC), Thessy NTONDELE (Ronchin TC), Grégoire DELATTRE (AC Cambrai), Julie MYATOVIC (FOS), Thomas DUFORETS, Gaspard FOUQUES (Ronchin TC), Louca CODISPOTI (TC Boulogne-sur-Mer), Lucas VIERIRA (Méru), Eve PICHERY (TC Boulogne-sur-Mer), Julia SALAMON (TC Harnes).

Les bilans médicaux des sportifs de Haut-Niveau catégorie « Relève » sont financés intégralement par la FFT et les jeunes catégorie « Collectif National » et « Espoir » sont remboursés à 100% par la Ligue.

Tous les joueurs doivent réaliser deux examens médicaux effectués par un médecin du sport à six mois d'intervalle.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

Les bilans médicaux ont été coordonnés par nos deux médecins du sport de la commission médicale : Docteur Agathe MACAREZ pour Amiens et Docteur Patrick GAUTHIER pour Marcq-en-Barœul.

Le protocole est le suivant : un examen clinique avec interrogatoire et examen physique selon les recommandations de la société française de médecine, de l'exercice et du sport, un bilan diététique et des conseils nutritionnels, la recherche indirecte d'un état de surentraînement.

Nous pouvons préciser deux nouvelles actions de prévention sous la forme de rendez-vous ciblés sont effectués durant la saison sportive :

- Bilan médical de prévention chez les 14 ans et moins avec nos deux médecins du sport, Agathe MACAREZ pour Amiens et Patrick GAUTHIER pour Marcq-en-Barœul (3 permanences chacun) ;
- 12 bilans posturaux et fonctionnels effectués par Floriane PERROT, kinésithérapeute, à Amiens et à Marcq-en-Barœul.

Les notions de prévention, de bienveillance et d'écoute active doivent nous guider au quotidien dans un souci d'épanouissement et de bien-être de l'enfant. Et il ne peut d'ailleurs y avoir de performance sans bonne santé physique et mentale des jeunes.

La commission médicale est en relation avec la commission jeunes par l'intermédiaire de l'ETR dans le suivi rapproché des jeunes dans les 5 départements de la région.

Patrick GAUTHIER
**Président de la Commission
Médicale**

RAPPORT DE LA COMMISSION PADEL ET BEACH TENNIS

Membres de la commission :

Stéphanie LEPERCK (Présidente), Pierre-Marie GEFROY (Responsable Padel),
Nicolas LEFEBVRE (Responsable Beach Tennis), Catherine ALBIN, Denis
CHEVALIER, DECONINCK Kévin, Cyril DRUENNE, Pascal HADUCH, Vincent
MAGNIER, Franck TURPIN

PARTIE BEACH TENNIS :

- **Les principaux évènements :**

- Organisation des championnats régionaux 2023 :

Le 25 Juin 2023 à Berck-sur-Mer en partenariat avec le TC Berck : 28 équipes dont 18 équipes seniors (14 messieurs et 4 dames), 7 équipes U18 (4 garçons et 3 filles) et 3 équipes U14 (2 garçons et 1 fille).

Résultats de nos régionaux :

- Senior Messieurs : GRIMBERT (OGS) / LANNOY (STC Calais) contre COMBLE (TC Gondcourt) / SIMON (TC Loon Plage) ;
 - Dames : COMBLE (TC Gondcourt) / DEBACKER (TC Boulogne-sur-Mer) contre CORTESI (US Leffrinckoucke) / DESCOBERT (Beach Tennis Côte Picarde) ;
 - Filles U14 : DUCHEMIN (TC Rue le Crotoy) / DUCHEMIN (TC Rue le Crotoy) ;
 - Filles U18 : DESCOBERT (TC Rue le Crotoy) / DENIS (TC Rue le Crotoy) ;
 - Garçons U14 : MORIN (US Leffrinckoucke) / LEFEBVRE MERLIER (US Leffrinckoucke) contre BONTE (US Leffrinckoucke) / OLIVEZ (US Dunkerque) ;
 - Garçons U18 : COMBREAS (US Dunkerque) / PIERRU (US Dunkerque).
- Championnats de France de Beach tennis 2023 :

Du 24 au 26 Août 2023 à Palavas les Flots : 125 équipes dont 9 équipes des Hauts-de-France (Ligue parmi les plus représentées chez les jeunes).

Résultats de nos régionaux :

- Senior Messieurs (32 équipes) : GRIMBERT / LANNOY 11^{ème} ; COMBLE / SIMON 26^{ème} ;
- Senior Dames (32 équipes) : COMBLE / DEBACKER 29^{ème} ;
- Filles U14 (11 équipes) : DUCHEMIN / DUCHEMIN 3^{ème} ;
- Filles U18 (18 équipes) : DENIS/DESCOBERT 14^{ème} et CARRE / CZENRIK 15^{ème} ;

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

- Garçons U14 (14 équipes) : LEFEBVRE MERLIER/MORIN 2^{ème} et BONTE/OLIVEZ 8^{ème} ;
- Garçons U18 (18 équipes) : OLIVEZ/PIERRU 4^{ème}.

Résultats historiques chez les jeunes U14, qui rapportent les deux premières médailles de l'histoire des HDF !

- Open de France 2022 :

Du 7 au 9 octobre 2022 au Parc équestre de la FFE à Lamotte Beuvron avec une grosse représentation des Hauts-de-France.

Résultats de nos régionaux :

- Victoire de PIERRU (US Dunkerque) / COMBREAS (US Dunkerque) en U18 garçons ;
 - Victoire de VERMEULEN (US Leffrinckoucke) / ALBERT (US Leffrinckoucke) en BT100 messieurs ;
 - 2nde place de MORIN / LEFEBVRE MERLIER en U14 garçons ;
 - 3^{ème} place en BT200 Mixte pour MARECAUX (TC Comines).
- ITF BT50 des Dunes de Flandres (organisé par US Leffrinckoucke) :

Les 3 et 4 Septembre 2022 et organisé par l'US Leffrinckoucke avec 29 équipes dont 18 équipes messieurs et 11 équipes dames.

Résultats :

- Messieurs : Vainqueurs BONNET (FRA – TC Wattrelos) / ERTNER (NED) contre BRAY (FRA) / GOTARDA (FRA) ;
 - Dames : Vainqueurs BARRAU (FRA) / PALENIKOVA (SVK) contre ALEKSJUKA (LAT) / VOLGINA (LAT).
- Challenge régional par équipes :

Le 8 avril à Calais avec 6 équipes.

Résultats :

- Victoire de l'équipe de Estéban BONNET (TC Wattrelos), Mathéo LANNOY (STC Calais), Alexis SIMON (TC Loon Plage), Lucie DEBACKER (TC Boulogne/Mer) et de Alexiane LEVEQUE (TC Wattrelos).
- Les tournois FFT :

20 tournois organisés avec 1 BT 500, 9 BT 250, 4 BT 100 jeunes, 4 BT 200 Mixte et 2 BT 100 séniors.

Clubs organisateurs : 3 au Beach Tennis Côte Picarde, 4 au STC Calais et 8 à l'US Leffrinckoucke.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

- Les meilleurs joueurs régionaux aux classements FFT (classement aout 2023) :

Dames :

- Lucie DEBACKER (TC Boulogne sur Mer) 44^{ème}, Camille ANNYCKE (TC Boulogne sur Mer) 71^{ème} et Amélie DESCOBERT (BT Côte Picarde) 83^{ème} ;
- 35 joueuses régionales classées dont 4 représentantes des Hauts-de-France dans le top 100 FFT : Clémentine DUCHEMIN n°5 FFT en 11/12 ans, Louise DUCHEMIN n°6 FFT en 13/14 ans et Charlotte CZERNIK n°9 FFT en 17/18 ans.

Messieurs :

- Estéban BONNET (TC Wattrelos) 43^{ème}, Mathéo LANNOY (TC Marck ; STC Calais en 2023) ; 46^{ème} et Alexis SIMON (TC Loon-Plage) 62^{ème} ;
- 96 joueurs régionaux classés dont 4 représentants des Hauts-de-France dans le top 100 FFT : Néo LEFEBVRE MERLIER n°3 FFT en 13/14 ans, Ferdinand MORIN n°4 FFT en 13/14 ans, Jean COMBREAS n°4 FFT en 15/16 ans et Louis PIERRU n°7 FFT en 17/18 ans.

- **Installations et terrains de Beach Tennis :**

8 clubs référencés Beach Tennis : Tergnier (02), Ronchin (59), Dunkerque (59), Leffrinckoucke (59), Calais STC (62), Agnetz (60), Dury (80) et Fort-Mahon Beach tennis côte Picarde (80).

- **Actions 2023 :**

- Initiation à l'enseignement du Beach Tennis les 19 et 20 avril au Centre de Ligue : 15 DEJEPS Stagiaires touchés ;
- Initiation lors des Championnats de France UNNS Tennis Lycées : environ 50 lycéens touchés ;
- Initiation en lien avec le SUAPS de l'Université de Lille le 6 juin : 20 étudiants touchés ;
- Animation la veille du Championnat régional à Berck (24/6) : environ 250 personnes touchées environ ;
- Stage régional U14 et U18 garçons le 20 mai à Leffrinckoucke avec les 8 joueurs de la catégorie ;
- Stage régional U14 et U18 filles le 8 juin à Fort Mahon avec les 8 joueuses de la catégorie ;
- Stage de préparation au Championnats de France le 8 aout avec 12 jeunes présents.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

PARTIE PADEL :

- **Situation du Padel dans les Hauts-de-France (nombre de clubs et structures, pistes et licences) :**

Au 31 août 2023, on dénombre 23 clubs et 14 structures habilitées disposant de pistes de Padel dans la région, pour un total de 99 pistes. Avec la sortie de la licence Padel en début de saison 2023, on dénombre, au 31 août, 2 305 licences enregistrées : 160 jeunes, 2145 adultes.

- **Circuit jeunes :**

La deuxième édition du circuit jeunes a été organisée cette saison. Huit dates ont été proposées par des clubs de la Ligue : Saint-Quentin Mesnil Sport Club, TC Amiens Métropole, TSB Dunkerque, Urban Soccer Lille Lezennes, AS Agnetz, Padel Campus Arena et TSB Valenciennes.

Les épreuves du circuit jeunes – U18 filles, U14 et U18 garçons – étaient catégorisées en P100.

- **Championnats de France interligues U14 jeunes :**

A l'issue de détections et rassemblements organisés en juillet 2023, l'équipe emmenée par Johan ROMANOWSKI et Corentin DEVAUX, termine 4^{ème} lors des Championnats de France interligues U14, qui se sont déroulés à Aix-en-Provence du 21 au 23 août 2023.

L'équipe était composée de 5 garçons (Victor CABY du TC Hem, Adrien DUJARDIN du RTC Roubaix, Sacha HUARD DE LA MARRE du CT Clermontois, Théo HEMERY du TS Albert, Louis CACHEUX du TSB Valenciennes), 3 filles (Lou DERUYTERE du TSB Valenciennes, Célestine GUILBERT du TSB Valenciennes et Augustine CHARPENTIER du TS Albert).

- **Championnat Régional U18 par paires :**

Un championnat régional U18 par paires a été organisé, pour la première fois, par la Ligue. Celui-ci s'est déroulé le 10 juin 2023 au TC Amiens Métropole.

1 seule paire inscrite chez les filles : Jade PSONKA (TS Albert), associée à Thaïs BAULARD-PANICHI (Ligue PACA).

4 paires inscrites chez les garçons : victoire de Baptiste DELBOVE et Eliot ALGLAVE (TSB Valenciennes) face à Eliot LUZINAR (TC Saint Martin Boulogne) et Noah POULAIN (SAS Ever Go).

Lors des Championnats de France à Aix-en-Provence, qui ont eu lieu du 23 au 25 août 2023, Jade PSONKA et Thaïs BAULARD PANICHI montent sur la 3^{ème} marche du podium. Baptiste DELBOVE et Eliot ALGLAVE étant forfait, ce sont Eliot LUZINAR et Noah POULAIN qui ont représenté la Ligue lors de ces Championnats de France et terminent à la 16^{ème} place.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

- **Championnat Régional Seniors Plus par paires :**

Un Championnat Régional Seniors Plus (45+) par paires s'est tenu, pour la 1^{ère} fois, les 9 et 10 juin 2023 au TC Amiens Métropole. 22 paires engagées chez les Messieurs : victoire d'Emmanuel DAVERDIN et Pierre-André DELBECQ (TC Amiens Métropole). L'épreuve Dames a malheureusement été annulée, faute d'un nombre suffisant de participantes.

- **Championnat Régional Seniors par paires :**

Le Championnat Régional Seniors 2023 s'est déroulé du 23 au 25 juin au Padel Campus Arena.

12 paires engagées chez les Dames : victoire de Priscilla HEISE (TC Méru) et Marianne VANDAELE (Ligue PACA).

29 paires inscrites chez les Messieurs : victoire de Lilian FOURE (TC Douai) et Pierre DESTOMBES (TC Douai).

Les nouveaux champions régionaux ont représenté la Ligue aux Championnats de France du 22 au 24 septembre à Colomiers. Priscilla HEISE et Marianne VANDAELE terminent à la 10^{ème} place, tandis que Lilian FOURE et Pierre DESTOMBES finissent à la 22^{ème} place.

- **Championnat Régional interclubs :**

Les premiers Championnats régionaux interclubs ont été organisés en septembre 2022.

4 équipes dames (1 division) se sont affrontées le 18 septembre, l'équipe 1 du T.S.B. Valenciennes remporte le Championnat et s'est qualifiée pour la Nationale 2.

28 équipes messieurs (réparties en 3 divisions) se sont affrontées les 11 et 25 septembre. L'équipe de l'OGS Tennis Padel 1 remporte la finale de Régionale 1 jouée à la Ligue et s'est qualifiée pour la Nationale 2.

L'équipe du TCM Denain (chez les dames) et l'équipe 1 du TC Douai (chez les messieurs) étaient directement qualifiées pour la Nationale 1 en décembre. Descente du TCM Denain chez les Dames et maintien du TC Douai chez les Messieurs.

- **Actions de développement proposées par la Ligue :**

Proposition de kits de communication Portes-ouvertes/animation (kakémonos).

Aides à la structuration des écoles de padel (125 €) : 3 clubs aidés sur la saison 2023 (RTC Roubaix, AS Agnetz et TC Steenvoorde).

Raquettes pour les jeunes nouveaux licenciés.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

Organisation d'une réunion d'informations réunissant les dirigeants des clubs et structures habilitées Padel le 15 octobre 2022.

- **Harmonisation du calendrier et homologations des tournois :**

449 tournois ont été organisés, au cours de la saison 2023, dans la Ligue, contre 230 en 2022 (+107%).

- **Formation DFMP :**

8 candidats ont participé à la formation DFMP et ont été reçus à l'épreuve certificative.

Stéphanie LEPERCK
**Présidente de la Commission
Padel et Beach Tennis**

RAPPORT DE LA COMMISSION PARATENNIS

Membres de la commission :

Olivier LAUBIER (Président), Arnaud CASSEL, Emmanuel EVERAERT, Sophie FRAIOLI, Jean-Pierre LECOCQ, Julien LEFEVERE, Denis MENAGE, Ines OUAZENE, David SUEUR, Nicolas VANLERBERGHE, Emmanuel VERFAILLIE

Après plusieurs saisons perturbées, l'activité de la commission régionale tennis fauteuil a pu reprendre de façon normale en 2023 et le nombre de licenciés se rapproche de celui d'avant la crise sanitaire.

L'embauche de Frédéric FOULON, enseignant Diplômé d'Etat, à mi-temps dans le cadre d'un poste ESQ Parasport, permet en particulier d'organiser des entraînements décentralisés, de proposer et des séances d'initiation et découverte dans des centres de rééducation et de soutenir les clubs et entraîneurs qui proposent ou souhaitent mettre en place une activité de tennis fauteuil.

• **Aides financières :**

- Soutien des clubs qui proposent des entraînements de tennis fauteuil et/ou qui mènent des actions avec des centres de rééducation (12 clubs aidés sur la saison 2023, pour un montant global de 5 290 €) ;
- Soutien aux tournois nationaux organisés par des clubs (9 tournois aidés sur la saison 2023, pour un montant global de 3 850 €).

• **Championnat par équipe régional (phase qualificative de Nationale 3) :**

- 5 équipes inscrites ;
- A l'issue d'une phase de poules, l'équipe de l'ES Arques a été sacrée championne régionale.

• **Phases interrégionale et nationale des interclubs de Nationale 3 :**

- Après avoir remplacé l'équipe de l'ES Arques (forfait), l'équipe de l'Amiens AC a remporté la phase interrégionale organisée cette année dans le Grand Est et s'est qualifiée pour la phase finale nationale disputée à Saint-Malo où elle ne s'est inclinée qu'en finale (obtenant du même coup la montée en Nationale 2) ;
- A noter que l'équipe de Berck s'est maintenue en Nationale 2.

• **Trophée régional individuel (5^{ème} édition) :**

- Organisé du vendredi 21 au dimanche 23 avril au centre de ligue de Marcq-en-Barœul ;
- 12 participants ;
- Vainqueur : Timothée DA COSTA SANTOS (AC Amiens), finaliste : Nicolas VANLERBERGHE (TC Ronchin) ;
- Pas de compétition « format vert » cette année, faut d'un nombre d'inscrits suffisant.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

• **Championnats de France individuels de tennis fauteuil 2023 :**

- 6 joueurs représentaient la Ligue des Hauts-de-France lors des Championnats de France individuels disputés à Grenoble du 29 juin au 2 juillet ;
- Timothée DA COSTA SANTOS (AC Amiens) a décroché le titre de champion de France 2^{ème} série ;
- Jérôme DE MEYERE a remporté son 3^{ème} titre de champion de France dans la catégorie « quads » et Sophie Fraioli a pris la 3^{ème} place dans la même catégorie.

• **Open international des Hauts-de-France de tennis fauteuil :**

- Après l'annulation de l'édition 2022 prévue au Touquet, la Ligue des Hauts-de-France a décidé d'organiser à partir de 2023 cette épreuve du circuit mondial de tennis fauteuil sur les installations de son Centre de ligue de Marcq-en-Barœul. En cohérence avec le calendrier du circuit, le tournoi étant désormais disputé sur courts couverts en résine, il aura lieu mi-octobre, au cœur d'une série de tournois joués dans les mêmes conditions. Il n'y a donc pas eu d'organisation sur la saison sportive 2023 ;
- Ce tournoi ayant vocation à servir de vitrine aux actions de développement et de promotion du tennis fauteuil menées tout au long de l'année, il s'inscrira dans le cadre d'une « semaine de l'inclusion, du tennis santé et du tennis et handicaps », avec différentes actions organisées en parallèle à la compétition.

• **Statistiques Tennis Fauteuil A L'issue De La Saison 2023 :**

- Praticants : 54 licenciés en fin de saison 2023 (37 messieurs + 7 dames + 10 juniors) ;
- Clubs : 19 clubs comptent des licenciés de tennis fauteuil (dont 17 proposant une activité encadrée) ;
- Compétitions : 9 tournois du circuit national sont organisés par des clubs de la Ligue des Hauts-de-France (par ordre chronologique dans la saison : TC Ronchin, US Maubeuge, Beauvais OT, TC Compiègne Pompadour, CTN Hazebrouck, AC Amiens, TSB Valenciennes, TC Berck, ES Arques). La Ligue organise un tournoi international ITF3 (l'Open international des Hauts-de-France) ainsi qu'un trophée régional individuel. Le Comité Départemental du Nord organise depuis 2021 un tournoi international junior à Marcq-en-Barœul, en même temps que le tournoi Tennis Europe U14 de la Ligue. 17 jeunes (10 garçons et 7 filles), contre 10 en 2022, ont participé à la 3^{ème} édition du 12 au 14 janvier 2023. Un stage junior a également été proposé dans la continuité de ce tournoi, le samedi après-midi et le dimanche. Avec ces 12 compétitions, la Ligue des Hauts-de-France est celle où il y a le plus de compétitions organisées en France ;
- Classés (en fin de saison 2023) : 25 classés FFT (19 messieurs dont 3 ayant un classement technique, 3 dames, 3 quads) et 3 classés ITF (1 homme, 2 quads).

Olivier LAUBIER
**Président de la Commission
Paratennis**

RAPPORT DE LA COMMISSION POLE SOCIETAL

Membres de la commission :

Bruno HANNECART(Président), Arnaud CASSEL, Jean-Charles DELVAS, Marc JUTARD, Didier LECLERC, Gilles LESAGE, Arlette LESTRAT, François NELIAS, Michael OOGHE, France PENEL, Aymeric RENARD, Maxime TONNEAU

Vous trouverez ci-après les faits marquants et actions qui ont animé la commission tout au long de cette saison 2023.

- **Tennis Santé :**

Véritablement lancé dans notre Ligue lors de la saison 2019, le programme FFT « Tennis Santé » poursuit son développement.

La formation des enseignants D.E. est indispensable pour encadrer des séances de Tennis Santé. Une 5^{ème} session de formation a été organisée au siège de la Ligue en septembre 2022 et a permis de former 11 nouveaux enseignants. A noter que la 6^{ème} session de formation a été programmée fin août - début septembre 2023, de nouveau sur 4 jours, avec 7 inscrits.

Pour rappel, une labellisation « Club Tennis Santé » a été mise en place par la FFT depuis 2020. A l'issue de la saison 2023, 52 clubs de la Ligue des Hauts-de-France étaient déjà labellisés.

En complément des supports de communication déjà mis à disposition des clubs labellisés, une vidéo de promotion du programme « tennis santé » a été tournée en 2023 dans plusieurs clubs de la région. Constituée en particulier d'interviews de médecins, patients, enseignants et dirigeants de clubs, cette vidéo s'adresse aussi bien aux professionnels de santé qu'aux participants potentiels et aux clubs. Elle est disponible sur la chaîne YouTube de la Ligue.

Des aides financières et matérielles sont proposées par la Ligue pour soutenir les clubs s'engageant dans cette thématique. 13 clubs (sur 14 dossiers déposés) ont pu bénéficier en 2023 d'une aide financière, avec un montant global de 6 560 €.

Le « trinôme » constitué du Docteur Aymeric RENARD, médecin, Monsieur Michaël OOGHE, enseignant DE, et Monsieur Emmanuel MAS, CED, est à la disposition des clubs souhaitant s'impliquer dans le programme Tennis Santé.

- **Convention de collaboration avec le Comité National « Premiers de Cordée »**
:

Pour rappel, une convention a été signée en 2021 entre la Ligue des Hauts-de-France et le Comité National « Premiers de Cordée » afin de proposer des séances

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

d'initiation au tennis à des enfants hospitalisés ou handicapés en milieu hospitalier. 2 interventions sont pour l'instant proposées chaque année dans le cadre de ce partenariat et nous espérons qu'il puisse se développer à l'avenir.

• **Tennis Adapté :**

La saison 2023 a vu l'activité « tennis sport adapté » se relancer de façon quasi normale alors qu'elle avait été largement perturbée par la crise sanitaire. Une cinquantaine de clubs de tennis des Hauts-de-France propose une activité de ce type, en collaboration avec un (ou plusieurs) établissement(s) spécialisé(s), avec intervention de l'enseignant D.E. du club dans une majorité des cas.

2 compétitions ont été proposées cette saison dans le cadre des Championnats Régionaux organisés sous l'égide de la Ligue de sport adapté : le 8 décembre au Centre de ligue de Marcq-en-Barœul pour le versant nord (25 participants), le 26 janvier au Beauvais Oise Tennis (11 participants). Une 3^{ème} épreuve prévue le 18 mars à Amiens a été annulée faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

Lors des Championnats de France, organisés du 30 juin au 2 juillet à Poitiers, 8 joueuses et joueurs licenciés dans des clubs des Hauts-de-France sont montés sur le podium, dont 5 titres :

- Brice DESORMAIS (TC Vexin-Thelle, UNAPEI 60), vainqueur dans la catégorie BC2 JG ;
- Angélique GERMANETTI (TC Vexin-Thelle, UNAPEI 60) vainqueur dans la catégorie BC2 VD ;
- Pascal MATHON (TC Vexin-Thelle, UNAPEI 60) vainqueur dans la catégorie BC2 VM ;
- Cyril VIEL (TC Agglo du Beauvaisis, UNAPEI 60), vainqueur dans la catégorie BC2 SM ;
- Valérie WACRENIER (TC Agglo du Beauvaisis, Oise Sport Adapté), vainqueur dans la catégorie CD VD ;
- Julien SABATTIER (TC Vexin-Thelle, UNAPEI 60) finaliste dans la catégorie BC2 SM ;
- Elise DELVAS (TC Linselles) finaliste dans la catégorie CD SD ;
- Sabrina AGOUNI (TC Agglo du Beauvaisis, Oise Sport Adapté) 3^{ème} dans la catégorie BC2 SD.

Sélectionnée en Equipe de France pour les Global Games, disputés en juin à Vichy, Elise DELVAS y a remporté la médaille d'or en double dames (et atteint les quarts-de-finale en simple).

Le TC Linselles a pu organiser la 3^{ème} édition de son tournoi national de Tennis Sport Adapté du 16 au 18 septembre 2022 (18 participants), sur les installations de la Ligue en raison de travaux à Linselles. La 4^{ème} édition était programmée du 15 au 17 septembre 2023.

17 clubs ont bénéficié en 2023 d'une aide financière de la Ligue pour la mise en place de cycles de découverte du Tennis Sport Adapté, pour un montant global de 8870 €. Le nombre de clubs aidés et le montant global de ces aides sont en légère

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

augmentation par rapport à la saison précédente avec la reprise de l'activité post crise sanitaire.

La formation des enseignants est également un axe de développement important. Pour répondre à la demande exprimée, la Ligue des Hauts-de-France de Tennis a organisé pour la première fois une formation destinée aussi bien aux enseignants D.E. possédant déjà une expérience qu'à ceux souhaitant se lancer dans l'encadrement de groupes de tennis adapté.

Cette formation s'est déroulée sur 2 jours, les 26 et 27 juin, au Centre de ligue de Marcq-en-Barœul et a rassemblé 9 participants. Intervention sur les différents types de handicap, focus sur l'autisme et surtout séances avec des publics présentant des handicaps variés... étaient au programme.

Vu les retours très positifs des participants mais aussi des intervenants et des établissements ayant envoyé des groupes pour participer aux séances, cette formation sera de nouveau proposée en 2024.

Un modèle de convention entre un club de tennis et un établissement spécialisé a été établi afin de favoriser la mise en place de cycles de Tennis Adapté dans les clubs.

- **Appel à projets FFT « Les Trophées des Actions Solidaires » :**

9 dossiers ont été déposés par des clubs de la Ligue pour la saison 2023.

- **Tennis dans les Quartiers :**

4 sites de l'association « Fête le Mur » fonctionnent dans notre Ligue : Beauvais, Lille et, depuis 2021, Roubaix et Saint-Omer. D'autres implantations pourraient être envisagées dans la région. Un cahier des charges pour la création d'un site est à la disposition des clubs intéressés.

Remerciements pour le travail accompli à tous les membres de la commission et aux personnes qui ont collaboré sur les différents dossiers.

Bruno HANNECART
**Président de la Commission
Pôle sociétal**

RAPPORT DE LA COMMISSION SENIORS

Membres de la commission :

Jeannine MESTRE (Présidente), Tiziano BERTINI, Mélody BOUTEILLE, Olivier KABAN, Anne MAQUETTE, François RICHARDSON, Joël TABARY

• **Championnats régionaux par équipes Seniors 2023 :**

Les divisions et les poules ont été constituées à partir des résultats de la saison sportive 2022 et en fonction des réinscriptions qui ont eu lieu en décembre 2022. Les 3 équipes Messieurs et 2 équipes Dames qui se sont qualifiées en DQDN pour les Championnats de France sont :

– Messieurs :

T.C. Denain 1 (56590035)

TC Compiègne 1 (56590455)

T.C. Lamorlaye 1 (56600094)

– Dames :

TC Le Touquet 1 (56620064)

TC Calais 1 (56620067)

5 équipes Messieurs descendent de National 4 en DQCF pour 2024 (OGS ; Hem ; Ronchin ; Viry Noureuil ; Amiens AC) et 1 équipe Dames descend de National 3 en DQCF : U.S. Dunkerque.

Le championnat régional 2023 était composé de :

– 307 équipes Messieurs :

DQDN4 : 18 équipes réparties en 3 poules de 6

Division 1 : 25 équipes réparties en 3 poules de 6 – 1 poule de 7

Division 2 : 48 équipes réparties en 8 poules de 6

Division 3 : 96 équipes réparties en 16 poules de 6

Division 4 : 120 équipes réparties en 20 poules de 6

– 77 équipes Dames :

DQDN3 : 12 équipes réparties en 2 poules de 6

Division 1 : 24 équipes réparties en 4 poules de 6

Division 2 : 41 équipes réparties en 6 poules de 6 – 1 poule de 5

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

Se maintiennent en DQDN pour la saison 2024, les clubs suivants :

Messieurs DQDN4	Dames DQDN3
56 59 0148 AT Mouvaux 56 59 0026 RTC Roubaix 1 56 59 0242 TC Phalempin 1 56 59 0048 TC Somain 1 56 59 0284 TC Loon Plage 2 56 59 0165 OSM Lomme 2 56 59 0101 La Raquette V. Ascq 1 56 59 0037 TC Douai 1 56 62 0126 TC Courrieres 1	56 80 0054 TC Rivery 1 56 59 0281 Wattrelos TC 1 56 59 0119 TC Ronchin 1 56 80 0039 Amiens Métropole 1 56 59 0052 US Gravelines 1 56 60 0022 CAT Creil 1

Pour les autres divisions, vous pouvez consulter les classements sur TENUP.

• **Championnat Régional individuel :**

Il concerne les Messieurs et Dames 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} série qualificatifs aux Championnats de France. Les phases finales du Championnat Régional 2^{ème} série se sont déroulées du 10 au 17 juin 2023 à la Ligue des Hauts-de-France à Marcq-en-Barœul et celles des 3^{ème} et 4^{ème} séries à Amiens. Les finales 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} séries se sont déroulées à la Ligue des Hauts-de-France à Marcq-en-Barœul, le dimanche 18 juin 2023.

– **Tableau 2^{ème} série Messieurs** (6 joueurs)

Finale : Remy DUGARDIN (-2/6 – T.C. Le Touquet) / Bradley PALISKA (-4/6 – Creil) 6/4 6/3

Vainqueur : Remy DUGARDIN

– **Tableau 2^{ème} série Dames** (5 joueuses)

Finale : Jade PSONKA (-15 – Albert) /Julie GAUGUERY (-15 - TC Arras) 1/6 6/3 6/1

Vainqueur : Jade PSONKA

– **Tableau 3^{ème} série Dames** (5 joueuses)

Finale : Elodie GAGLIARDI (15/1 - TC Gauchy) / Marion ROBINE (15/2 - Amiens AC) 6/1 6/2

Vainqueur : Manon ROBINE.

– **Tableau 3^{ème} série Messieurs** (5 joueurs)

Finale : Lucas GRAYE (4/6 - CTN Hazebrouck) / Valentin BRUNET (15 - TC Vivaise) 6/3 6/1

Vainqueur : Lucas GRAYE

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

– **Tableau 4ème série Dames** (6 joueuses)

Finale : Marion BONDUELLE (15/5 – RC Roubaix) / Julia ANDRIEUX (15/4 - Houdain) 7/5 7/6

Vainqueur : Julia ANDRIEUX

– **Tableau 4ème série Messieurs** (5 joueurs)

Finale : Quentin MOREAU (15/4 – Steenvoorde) / Vincent VETTIER (15/4 – Lamorlaye) 7/5 6/2

Vainqueur : Vincent VETTIER

Nous remercions très sincèrement ces clubs pour leur accueil et le prêt des terrains extérieurs. Nous en profitons pour remercier également, les juges-arbitres, les arbitres et tous les bénévoles des clubs pour leurs engagements au service du Tennis.

Nous n'oublierons pas également de remercier notre assistante administrative, Catherine DUCHATELET, pour sa disponibilité et sa gentillesse, aux services des clubs et des membres de la Commission.

Jeannine MESTRE
**Présidente de la Commission
Seniors**

RAPPORT DE LA COMMISSION SENIORS PLUS

Membres de la commission :

Jean-Claude LECAS (Président), Benoit CHRETIEN, Sophie FASOLI, Xavier MITOUART, Arnel VASSEUR

La Commission Régionale Seniors Plus composée d'un membre de chaque commission Seniors + départementale, et de Daniel Cachera pour la Coupe Michel Sueur, s'est réunie deux fois à Amiens courant 2022 et 2023 pour préparer et gérer :

- les championnats régionaux par équipes ;
- les animations de la Coupe Michel Sueur ;
- les championnats régionaux individuels.

• **Championnat régional par équipes Seniors Plus :**

Ce championnat régional s'est déroulé de début octobre à fin novembre 2022 sous forme de poules.

137 équipes Messieurs, réparties en 4 catégories (35 ans, 45 ans, 55 ans, et 65 ans) et 25 équipes Dames réparties en 3 catégories (35 ans, 45 ans, et 55 ans) ont participé à ce championnat, soit 6 équipes de plus qu'en 2021 (chez les Messieurs).

Cette compétition étant qualificative pour le Championnat de France, la phase finale qui concernait les équipes arrivées premières à l'issue de la phase de poules des divisions DQCF s'est jouée à Marcq-en-Barœul le dimanche le 11 décembre 2022. A l'issue de ces finales, ont été sacrés Champions des Hauts-de-France et qualifiés pour les Championnats de France :

- En Dames 35 : Chantilly T.C.
- En Dames 45 : T.C. Saint Saulve,
- En Dames 55 : T.C. Rully.

- En Messieurs 35 : T.C. Douai
- En Messieurs 45 : T.S.B. Valenciennes
- En Messieurs 55 : A.S.V.H Croix
- En Messieurs 65 : FOS Villeneuve Ascq

Deux équipes se sont particulièrement illustrées lors des Championnats de France qui ont suivi : le TSB Valenciennes en Messieurs 45 + qui perd en demi-finale contre le Stade Toulousain et le TC Rully qui gagne en Finale et devient Champion de France en Dames 55. Félicitations à ces 2 équipes et à leur coach.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

- **Coupe Michel Sueur :**

Cette compétition est une animation réservée aux Messieurs de 60 ans et plus. Elle s'est déroulée de janvier à juin. Sa particularité est qu'elle se joue en deux phases, la première par poules géographiques sur une seule division et la seconde sous forme de tableau éliminatoire pour les vainqueurs de poule. Les rencontres comportent deux simples et un double et les équipes sont constituées de quatre joueurs.

Cette année, 71 équipes soit 12 de plus qu'en 2022 réparties en 13 poules (6 de 6 équipes et 7 de 5 équipes) ont participé à cette animation dans une ambiance très conviviale. Tous les départements étaient représentés. La finale s'est jouée à l'Amiens AC le 1er juin entre le TC Herlies et le BOT Beauvais. Le TC Herlies remporte cette finale 4 à 0 dans une bonne ambiance.

La remise de la coupe et un repas pris en commun ont clôturé cette animation. Merci à Daniel Cachera pour son organisation et sa présence lors de la finale.

- **Championnat régional individuel Seniors plus :**

Ce championnat, cette année, a été reconduit avec son format habituel, à savoir, pour chaque catégorie, un tableau final avec les 5 vainqueurs départementaux, plus le meilleur classement parmi les finalistes départementaux et enfin d'éventuels exempts. Deux catégories ont été ajoutées : les Messieurs 80 et les Dames 80 +.

Toutes les rencontres se sont déroulées dans notre Centre de Ligue à Marcq-en-Barœul le week-end de l'Ascension avec finales le samedi 20 mai 2023. A l'issue de ces rencontres, disputées dans une bonne ambiance et sous un chaud soleil, sont devenus champions des Hauts-de-France :

		VAINQUEURS			
DAMES	Catégorie	NOM	Prénom	Club	Clast
	35 +	BARDOUX	Cécile	TCAM	4/6
	40 +	MALLET	Claire	RC ARRAS	4/6
	45 +	MARTIN	Cécile	TRITH ST LEGER	5/6
	50 +	BUISSON	Virginie	TCM DENAIN	2/6
	55 +	DIAGNE	Yacine	TC CHANTILLY	15
	60 +	POLLET	Lise	DUNKERQUE	15/1
	65 +	PRIMAULT	Sylvie	TC COMPIEGNE	5/6
	70 +	DIETRICH	Claude	TC ST ANDRE	15/5
	75 +	DESPRETS	Carole	TC LA MORLAYE	30/2
	80 +	SKASA WEISS	Michelle	TC MERU	30/4

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

VAINQUEURS					
MESSIEURS	Catégorie	NOM	Prénom	Club	Clast
	35 +	BARDOUX	Antoine	RCA	1/6
	40 +	JAN	Alexandre	FOS VILLENEUVE D'ASCQ	3/6
	45 +	COURGEON	Florent	CAT CREIL	3/6
	50 +	PECOUL	Stephane	TSB VALENCIENNES	3/6
	55 +	DANDOIS	Paul Henri	TC DOUAI	4/6
	60 +	BARDEAU	Olivier	TC CHANTILLYU	15/4
	65 +	CARGO	Stephen	TC BOULOGNE	15/3
	70 +	LECLERCQ	Christian	TC COMPIEGNE	15/5
	75 +	BONNET	Jean Pierre	CAT CREIL	15/5
	80 +	DEJONGHE	André	OSM LOMMOIS	30/2

Toutes ces joueuses et joueurs se sont qualifiés pour les Championnats de France, qui cette année, se sont à nouveau déroulés au Stade Roland Garros en juin et juillet 2023.

Les Dames se sont particulièrement illustrées puisque Virginie BUISSON en Dames 50 ans, Lise POLLET en Dames 60 ans sont Vices Championnes de France et Sylvie PRIMAULT est Demi-Finaliste en simple Dames 65 ans et Championne de France en double. Un grand bravo à ces joueuses qui ont brillamment représenté les Hauts de France.

Bien sûr, toutes ces compétitions n'auraient pu se tenir sans la participation active des arbitres, juges arbitres et bénévoles et salariés qui ont œuvré pour la bonne réussite de ces championnats et je tiens à les remercier vivement.

Enfin, je tiens à remercier tous les membres de ma commission pour leur disponibilité, leur travail et leurs conseils ainsi que notre assistante Catherine DUCHATELET pour son aide précieuse, son professionnalisme et sa connaissance du terrain.

Jean-Claude LECAS
**Président de la Commission
Seniors plus**

RAPPORT DE LA COMMISSION TENNIS ENTREPRISE

Membres de la commission :

Jean-Marie CAPON (Président), Richard BORE, Denis CHEVALIER, Benoît CHRETIEN, Hervé DALONGEVILLE, Patrick DEVILLERS, Vincent MAGNIER, Michel SIMOULIN

Le Tennis Entreprise est une activité sportive qui s'adresse aux salariés qui souhaitent pratiquer le tennis, que ce soit pour le loisir ou la compétition.

Quel que soit le niveau de jeu, le Tennis Entreprise offre la possibilité de s'adapter aux horaires de travail et de défendre les couleurs de son entreprise, de son administration ou de sa corporation lors d'événements sportifs ou conviviaux.

Le Tennis Entreprise présente de nombreux avantages, tant pour le club que pour l'entreprise.

- **En effet, le club peut ainsi :**

- Améliorer son image et son développement ;
- S'impliquer dans la dynamique économique locale ;
- Créer des partenariats avec les entreprises et les collectivités locales ;
- Accueillir de nouveaux licenciés adultes, qui recherchent des activités adaptées ;
- Récupérer d'anciens pratiquants adultes.

- **De son côté, l'entreprise peut également :**

- Renforcer son image ;
- Participer au bien-être des salariés : santé, relations inter salariés (renforcement de l'esprit d'équipe, de la culture d'entreprise, des liens amicaux entre collègues, réduction des barrières hiérarchiques, etc.) ;
- Profiter d'installations dont l'entreprise ne dispose pas ;
- Augmenter sa notoriété dans le cadre d'un partenariat, par exemple commercial, avec le club (mise en avant à l'intérieur et à l'extérieur du club).

- **Bilan de la saison sportive 2023 :**

Planning d'organisation des compétitions Tennis Entreprise											
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
	Coupes mixte & masculine - AOS				Cotisation statutaire						
	Championnat territorial féminin & masculin - Nord										
				Coupes mixte & masculine - Nord							
						Championnat territorial féminin & masculin - AOS					
							Championnat été féminin & masc. - Nord				

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

- **Championnat territorial féminin Nord :**

4 équipes, représentant 3 sections Tennis Entreprise ont participé à cette compétition. Le titre est revenu à l'équipe de Décathlon-1.

- **Championnat territorial masculin Nord :**

Au total 43 équipes, représentant 31 clubs ou sections Tennis Entreprise, les finales des trois divisions ont eu lieu le 15 mars 2023 sur les courts de la ligue à Marcq-en-Barœul. En 1^{ère} division, c'est l'équipe du Conseil Régional des Hauts de France qui a remporté le titre en battant l'équipe de Décathlon-1. Les équipes championnes sont Caisse d'Épargne Hauts de France-1 en 2^{ème} division, Décathlon-4 en 3^{ème} division.

- **Championnat territorial féminin AOS :**

Pas d'équipe inscrite.

- **Championnat territorial masculin AOS :**

Au total 21 équipes, représentant 17 clubs ou sections Tennis Entreprise, ont été réparties en 3 divisions. En 1^{ère} division, c'est l'équipe de Longueau ESC-1 qui a remporté le titre en battant les joueurs de l'ASPEN. L'équipe AS Téreos Origny est championne de la 2^{ème} division et en 3^{ème} division c'est l'équipe d'Amiens EGF Tennis Club qui est championne.

- **Championnat d'été féminin Nord :**

5 équipes, représentant 4 sections Tennis Entreprise ont participé à cette compétition. Le titre est revenu à l'équipe d'Educ Nat 59/62.

- **Championnat d'été masculin Nord :**

Deux championnats se sont déroulés en parallèle : le premier en zone Maritime avec 7 équipes réparties en 2 poules et le second dans le reste de la ligue avec 35 équipes réparties dans 7 poules.

Pour la zone Métropole c'est l'équipe de Décathlon-1 qui est championne et l'équipe de Gesla Gravelines qui est finaliste pour la zone Maritime. La finale, qui a eu lieu le 21 juillet 2023 sur les courts de la ligue, a été remporté par l'équipe de Décathlon.

- **Coupes régionales Tennis Entreprise :**

– Coupe masculine : cette compétition est réservée aux joueurs NC à 30/1, elle comprend 3 simples et un double. Chaque équipe doit être composée de 3 joueurs au minimum, les joueurs de simples peuvent disputer le double.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

Pour la zone Nord, 8 équipes ont pris part à cette compétition, la victoire est revenue à l'équipe de l'Université de Lille qui a battu en finale l'équipe de Chaussexpo.

Pour la zone AOS, 7 équipes inscrites dans cette épreuve, c'est l'équipe de Tennis Enseignants du Beauvaisis qui termine première.

Le 17 juin 2023, sur les courts extérieurs de la ligue à Marcq-en-Barœul, a eu lieu une finale régionale entre les équipes championnes de chaque zone. C'est l'équipe de Tennis Enseignants du Beauvaisis qui bat l'Université de Lille.

- Coupe mixte : cette compétition est réservée aux joueurs NC à 30/1 et joueuses NC à 30. Elle comprend 2 simples messieurs, 1 simple dame et 1 double mixte ; les joueurs et joueuses de simple peuvent participer au double. Chaque partie de simple apporte un point à l'équipe gagnante, le double mixte vaut deux points.

Pour la zone Nord, 2 équipes se sont engagées dans cette compétition remportée par l'équipe de l'Université de Lille.

Pour la zone AOS, 1 seule équipes inscrite Orange Entreprise

Il n'y a pas eu de finale de cette compétition.

- **Championnats de France 2023 :**

Les championnats de France Tennis Entreprise de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} division ont eu lieu du 10 septembre au 22 octobre 2022.

En 3^{ème} division féminine et masculine des Championnats de France Tennis Entreprise, la France est divisée en 8 groupes de 4 ligues. Les ligues organisent à tour de rôle ces épreuves, la ligue des Hauts de France a 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie.

- **Championnat de France de 3^{ème} division féminine :**

Ce championnat comprend 3 simples et 1 double, les joueuses de simples peuvent participer au double qui compte pour 2 points.

Il n'y a pas eu d'équipe pour notre ligue.

- **Championnat de France de 3^{ème} division masculine :**

Cette compétition comprend 4 simples et 1 double, les joueurs de simples peuvent participer au double.

L'équipe du Conseil Régional des Hauts de France a représenté notre ligue dans cette compétition, elle a été éliminée dès les interrégions (1/16^{ème} et 1/8^{ème}).

- **Championnat de France de 2^{ème} division féminine :**

2 poules de 5 équipes, l'Educ Nat 59/62 termine 3^{ème} dans ce championnat et se maintient.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis
du samedi 18 novembre 2023**

- **Championnat de France de 1^{ère} division féminine :**

2 poules de 5 équipes, l'équipe de Décathlon joue en poule A et termine à la 3^{ème} place. Les féminines de l'UPT Axonais joue en poule B et terminent également 3^{ème} de leur poule. Les deux équipes restent en 1^{ère} division la prochaine saison.

- **Championnat de France de 2^{ème} division masculine :**

4 poules de 5 équipes, l'équipe de Prof en Nord termine 2^{ème} de sa poule, L'équipe de l'UPT Axonais termine 4^{ème} de sa poule, les deux équipes se maintiennent dans cette division.

- **Championnat de France de 1^{ère} division masculine :**

2 poules de 6 équipes, l'équipe de Décathlon termine à la 2^{ème} position de la poule et reste en 1^{ère} division la prochaine saison.

Pour la saison 2024, la ligue des Hauts de France aura 6 équipes dans les championnats de France de Tennis Entreprise :

- 1^{ère} division féminine : Décathlon et UPT Axonais
- 1^{ère} division masculine : Décathlon
- 2^{ème} division féminine : Educ Nat 59/62
- 2^{ème} division masculine : Prof en Nord et UPT Axonais.

- **Finales des championnats de France Tennis Entreprise :**

Chaque année ces championnats, qui existent depuis 1964, se déroulent dans une ligue différente, la ligue d'Occitanie a organisé les finales le 22 octobre 2022 à Toulouse et la saison prochaine c'est notre ligue qui les accueillera à Marcq-en-Barœul le 21 octobre 2023 pour la 60^{ème} édition.

C'est avec plaisir que je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les salariés de la Ligue et notamment Catherine DUCHATELET pour son soutien précieux tout au long de l'année. Je n'oublie pas non plus les membres de la commission régionale qui ont contribué activement et efficacement au développement du Tennis Entreprise.

Jean-Marie CAPON
**Président de la Commission
Tennis Entreprise**

RAPPORT DE LA COMMISSION RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

Membres de la commission :

François NELIAS (Président), Christelle CAPLIEZ, Bruno CHAMPAGNE, Jeannine MESTRE, Laurence STELANDRE

Le groupe s'est réuni trois fois et la première réunion de la saison 2023/2024 aura lieu le 26 octobre. L'objectif du groupe est de comprendre les enjeux de la RSE et les transcrire en actions au sein du territoire (Ligue, Comités et clubs).

Préalablement au lancement du groupe, une formation par le département RSE de la FFT a été organisé, avec communications des axes prioritaires de la FFT. Les premières réunions du groupe ont permis de définir les axes de travail à partir du plan d'action de la FFT, les orientations du CNOSF et du Ministère des Sports.

Les axes de travail retenus par le groupe de la Ligue sont :

- Protection de l'environnement : Réduction des déchets (recyclage), gestion de l'eau et de l'électricité, mobilité :
 - Relance de l'action « Balles Jaunes » avec mise en place d'un système de collecte ;
 - Tri sélectif ;
 - Fontaine à eau ;
 - Arrosage.
- Promouvoir l'inclusion et lutter contre les discriminations/inégalités
- Communiquer et informer les parties prenantes
 - Déployer la fresque du tennis ;
 - Promouvoir le label « Club FFT Engagé » ;
 - Newsletter.

François NELIAS
**Président de la Commission
Epreuves Individuelles Régionales**